

Cultures et politiques de l'évaluation en éducation et en formation

**NIVEAU LINGUISTIQUE DES ÉTUDIANTS ALLOPHONES :
EXPÉRIMENTATION D'UNE NOUVELLE ÉPREUVE DE FRANÇAIS UNIVERSITAIRE**

Marie Beillet *, Emeline Collard **, Marc Demeuse ***

*Université de MONS, marie.beillet@umons.ac.be

**Université de MONS, emeline.collard@hotmail.fr

***Université de MONS, marc.demeuse@umons.ac.be

Mots clefs : étudiants médecine, enseignement supérieur, niveau linguistique, épreuve spécifique

Résumé : *Le français à l'université est spécifique (Mangiante et Parpette, 2011), or les tests évaluant un français général actuellement utilisés sont insuffisants pour assurer la validation d'un cursus (Almoossa, 2013). Cependant, un test de français est un bon prédicteur de réussite aux examens spécialement dans les filières scientifiques (Lindblom-Ylänne et al. 1996, cités par Romainville, 1997). Partant de ces constats, notre étude a consisté en la création d'une épreuve spécifique adaptée aux étudiants qui s'inscrivent pour la première fois dans l'enseignement supérieur en France, en tenant compte de la spécificité du public : niveau en langue, filière et niveau d'étude hétérogènes. Deux expérimentations ont été mises en place, auprès d'un groupe d'étudiants de première année de médecine belges francophone en situation d'étalement. Ces passations ont permis de fixer un seuil bas de résultats obtenus, et sont la première étape de la validation de l'outil, avant de pouvoir l'expérimenter auprès d'allophones.*

1. Introduction

Depuis la mise en place du processus de Bologne en 1999, la mobilité étudiante a connu un essor considérable. Avec la quatrième place en termes de destination mondiale choisie, après les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie pour suivre un cursus à l'étranger, la France démontre l'intérêt des étudiants internationaux pour la francophonie (CampusFrance, 2011). En 2013, selon les chiffres du ministère français de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 12,3 % des étudiants du supérieur étaient des étudiants non nationaux.

En s'intéressant aux divers systèmes de recrutement des étudiants étrangers dans les universités, on remarque de nombreuses disparités d'admission. En effet, il n'existe pas, au sein de la francophonie, de textes régissant un niveau en langue commun exigé à l'entrée des universités. Pour ne prendre que les cas de la Belgique, de la France, les modes de recrutement diffèrent, cela même au sein des accords de Bologne. L'organisation de la sélection des étudiants étrangers se fait donc à la discrétion des pays, voire des universités elles-mêmes. Pour effectuer cette sélection, un grand nombre de tests et certifications se partagent le marché, offrant un large panel d'outils d'évaluation facilitant l'accès à la langue française. Néanmoins, ces tests évaluent un français général, quand on sait qu'il existe un français spécifique au milieu universitaire (Mangiante et Parpette, 2011). Ces derniers, pointent par ailleurs les taux de réussite des étudiants allophones inférieurs de 40% à ceux des natifs. Si l'on s'intéresse aux recherches déjà menées pour comprendre ce taux d'échec supérieur, on constate que pour les étudiants non francophones, la plus grande difficulté rencontrée à l'université est l'utilisation de la langue française (Coulon & Paivandi, 2003). À ce propos, Reinhardt et Rosen (2008) posent la question du niveau de français adéquat pour pouvoir suivre un cursus dans l'enseignement supérieur dans le monde francophone.

Cultures et politiques de l'évaluation en éducation et en formation

2. Contexte

L'Université de Mons, en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie région Paris Ile de France a élaboré un outil visant évaluer la capacité des nouveaux arrivants à l'université à suivre et comprendre un cours magistral. Il s'agit d'une épreuve spécifique adaptée aux étudiants qui s'inscrivent pour la première fois dans l'enseignement supérieur en France, en tenant compte de la spécificité du public: niveau en langue, filière et niveau d'étude hétérogènes. Ce test, basé sur le Cadre Européen Commun de Référence (notamment pour sa grille d'évaluation), composé de contenus semi-authentiques, lié aux réalités que les étudiants connaîtront et développé pour des sciences humaines et des sciences de la vie et de la terre, est spécifique au milieu universitaire. Les productions écrites qui en découlent permettent d'évaluer la capacité de comprendre, s'approprier et restituer le contenu du sujet développé d'un étudiant, et son aptitude à suivre un cours magistral à l'université.

2.1 Description de l'outil

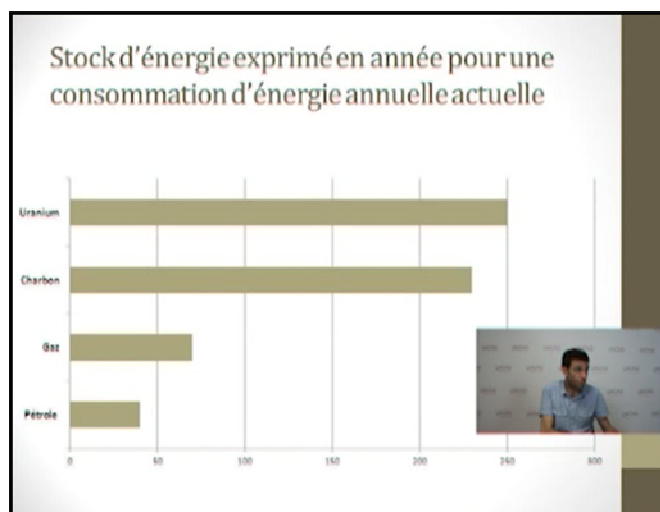


Figure 1 : extrait d'une épreuve sur le thème de la chimie

L'épreuve prend la forme d'une vidéo de 40 minutes, traitant d'un thème particulier et correspondant à la filière choisie par les étudiants (sciences humaines et sociales ou sciences de la vie et de la terre). Les consignes sont présentées sous la forme suivante : *Vous allez regarder 40 minutes d'un cours magistral de chimie, durant lesquelles vous pouvez prendre des notes. Après la vidéo vous devrez rédiger un résumé avec vos propres mots, de ce qui a été dit durant le cours, et uniquement. N'ajoutez aucune connaissance personnelle. Vous répondrez ensuite à 10 questions relatives au cours, puis vous complétez le texte lacunaire par les mots qui conviennent. À chaque trait correspond un mot unique.* Les étudiants, après avoir visionné disposent du temps restant imparti à l'épreuve pour effectuer les trois tâches demandées.

L'écriture exigeant le respect des normes linguistiques, orthographiques, de spatialisation, etc. et impliquant une forme d'insertion dans la société (Faure, 2011), le test proposé répond à une capacité d'adaptation à la culture universitaire française. La grille d'évaluation créée pour évaluer les résumés produits est basée sur les niveaux du CECR, facilitant la description du niveau de compétences (Conseil de l'Europe, 2000). La grille reprend deux domaines de compétences (communicatives et linguistiques) divisés en cinq critères chacun, dans un but d'analyse des difficultés des étudiants. Utilisée à des fins diagnostiques, l'activité de résumé pourrait permettre d'identifier les candidats

Cultures et politiques de l'évaluation en éducation et en formation

nécessitant un accompagnement spécifique pour être en mesure de traiter des écrits scientifiques (Casanova et al. 2012).

L'étude présentée vise la validation des hypothèses suivantes :

- Le format de l'épreuve, ainsi que son niveau de difficulté sont effectivement adapté au milieu universitaire
- Les résultats obtenus à ce test, sont prédicteurs de la réussite aux examens de l'année en cours. On suppose qu'il y a un lien entre le niveau de français (mesuré grâce au test) et la réussite de l'année d'étude. Ainsi, plus le niveau de français serait élevé meilleure serait la réussite.

3. Expérimentation

L'expérimentation réalisée afin de vérifier ces hypothèses a été menée auprès d'étudiants belges francophones en première année (BA1) de médecine à l'Université de Mons. Cette dernière s'est tenue après la session d'examen de janvier, auprès d'étudiants en situation d'étalement. La situation d'étalement est proposée aux étudiants dont la moyenne aux examens est strictement inférieure à 10/20 et lorsqu'il n'a pas choisi la réorientation (ou la remédiation si sa moyenne se situe entre 9.99 et 8/20). Le programme d'étalement fait l'objet d'une convention entre l'étudiant et un enseignant désigné et validé par le jury de BA1. Conformément à l'article 85 du décret mission du 31 mars 2004, l'étudiant en étalement est délibéré par le jury en fin de première année de l'étalement qui, au vu des résultats des épreuves de juin et septembre, se prononce sur l'autorisation de poursuite de l'étudiant. Les étudiants en situation d'étalement, doivent, suivre un cours de communication et analyse critique de l'information (40h au total). Ces cours, organisés par la Cellule de Pédagogie Universitaire et Qualité de l'Université, proposent aux étudiants des outils afin de développer des méthodologies de travail dans un but de réussite aux examens (aide pour effectuer des recherches efficaces, organiser des révisions, gérer le temps de travail, etc.). Ces cours proposent également un soutien en langue française. En effet, Lindblom-Ylänne et al. (1996) (cités par Romainville, 1997), montrent que le meilleur prédicteur de la réussite d'un premier cycle d'études médicales consiste, non pas en des tests de pré-acquis spécifiques sur des matières (physique, chimie, biologie), mais en une épreuve de compréhension à la lecture et d'élaboration d'une synthèse d'un texte d'intérêt général.

Déroulement de l'expérimentation

L'expérimentation menée s'est inscrite dans le cadre du cours de communication et d'analyse critique de l'information. Les séances organisées dans le cadre de ce cours sont obligatoires pour tous les étudiants en situation d'étalement. Bien que non-créditantes, la présence à ces cours ainsi que la participation aux deux tests organisés ont été obligatoires. Les étudiants ont dû émarger à chaque cours, et une appréciation concernant leur assiduité ainsi que leur implication au sein des cours a été indiquée sur leur relevé de notes. L'expérimentation auprès des étudiants de médecine s'est déroulée en deux temps. Une première épreuve a été proposée au mois de février, après la session d'examens de janvier, lors de la première séance du cours de communication et analyse critique de l'information. 93 étudiants (sur 147 en situation d'étalement) ont participé au test. Ce dernier, d'une durée de 3h portait sur l'énergie nucléaire. Il s'agit pour les étudiants, de produire un résumé écrit, de répondre à 10 questions et de compléter un texte lacunaire. La seconde épreuve s'est déroulée au mois de mai, dans le cadre d'une des dernières séances du cours de communication et analyse critique de l'information. 72 étudiants étaient présents, et 63 d'entre eux avaient également passé le premier test au mois de février. D'une durée de 2h, l'épreuve portait sur la chimie, thème sur lequel les étudiants ont dû produire un résumé écrit et répondre à 10 questions.

Cultures et politiques de l'évaluation en éducation et en formation

3.1 Méthode utilisée

Les deux passations vont permettre de voir s'il existe une corrélation entre le niveau global au test proposé et la réussite universitaire. Cela nous permettra de déterminer un seuil bas de niveau de français nécessaire à la réussite universitaire. Par ailleurs, l'évolution des résultats des étudiants ayant participé aux deux passations permettra de déterminer l'évolution ou non des scores.

4. Résultats obtenus

4.1 Première passation

	Effectifs	Fréquence
B1	11	11,8
B2	50	53,8
C1	30	32,3
C2	2	2,2
Total	93	100

Tableau 1 : Répartition des individus de la première expérimentation selon leur niveau global au test

Le tableau 1 présente le niveau global des étudiants déterminé par le premier test, en fonction des niveaux du CECR. On note que la majorité des étudiants ont obtenu un score de niveau B2 (53,8%) ou de niveau C1 (32,3%), ce qui correspond selon le CECR à des utilisateurs avancés ou indépendants (B2) et autonomes (C1). Cependant, lorsque l'on s'intéresse aux résultats aux examens de nos étudiants, on remarque que près de 70% d'entre eux sont en échec en fin d'année universitaire (tableau 2).

	Effectifs	Fréquences
Echec	64	68.82
Satisfaction	22	23.66
Distinction	7	7.53
Total	93	100

Tableau 2 : Répartition des individus de la première expérimentation selon leur réussite au Ba1

Notons les pourcentages de réussite s'étendent de 3,57 à 74,38% et que le pourcentage moyen de réussite de notre échantillon est de 47,17%. Par ailleurs, la moitié des individus de notre échantillon ont un pourcentage de réussite inférieur à 51,32%.

4.2 Seconde passation

Lors du second test, la quasi-totalité des individus ont obtenu un niveau B2 (91,7%).

Cultures et politiques de l'évaluation en éducation et en formation

	Effectifs	Fréquence
B1	2	2,8
B2	66	91,7
C1	4	5,6
Total	72	100

Tableau 3 : Répartition des individus de la seconde passation selon leur niveau global au test

Cependant, 62,5% de notre échantillon est en échec en fin d'année universitaire.

	Effectifs	Fréquence
Echec	45	62.50
Satisfaction	20	27.78
Distinction	7	9.72
Total	72	100

Tableau 4 : Répartition des individus de la seconde passation selon leur réussite au Ba1

En moyenne, le pourcentage de réussite des individus de la seconde passation est de 52,53%. Les pourcentages de réussite s'étendent de 11,25 à 74,38%. La moitié des individus de l'expérimentation 2 ont un pourcentage de réussite inférieur à 57,37%.

4.3 Evolution entre les deux passations

		Test 2		
		B1	B2	C1
Test 1	B1	1	3	0
	B2	0	35	2
	C1	1	18	1
	C2	0	1	1

Tableau 5 : Evolution des résultats obtenus par les « étudiants entre les deux tests

En s'intéressant à l'évolution des niveaux en français entre le premier et le second test, on remarque que 37 étudiants ont conservé le même niveau (soit 58,7%) ; 5 étudiants ont progressé (soit 7,9%) et 21 étudiants ont régressé (soit 33,3%). La majorité des individus obtiennent le même classement pour les deux tests, on peut donc supposer que ce format de test est fiable. La progression de quelques étudiants entre les deux tests peut être assimilée à l'effet d'apprentissage. En revanche, il y a un

Cultures et politiques de l'évaluation en éducation et en formation

nombre non négligeable d'étudiants qui ont régressé entre les deux tests. On peut supposer que cette régression est due à une plus grande difficulté du second test.

4.4 Etude de corrélation

L'étude menée tend à chercher le lien qui existe entre le niveau de français (mesuré par le test) et la réussite universitaire. Les variables étant qualitatives, des tests d'indépendance du khi² ont été effectués, afin de savoir s'il existe « une association entre deux variables catégorielles » (niveau de français et réussite en première année à l'université) (Dancey et Reidey, 2007, p.303). Les résultats obtenus sont à prendre avec grande précaution du fait de la taille de l'échantillon. En effet, lorsqu'on procède à des tests du khi², le nombre de cellules ayant des fréquences attendues inférieures à 5 doit être inférieur au tiers du nombre total de cellules. Or, la plupart des résultats obtenus ne remplissent pas cette condition. Ainsi, les tests du khi² ne mesurent pas de lien significatif entre le niveau de français (mesuré par le test) et les résultats universitaires. Nous avons mesuré le lien entre les résultats de la première expérimentation et les résultats du premier quadrimestre, ainsi que le lien entre les résultats de la seconde passation et les résultats du second quadrimestre. Il existe un lien significatif au seuil de 1% entre les résultats au premier quadrimestre et les résultats au Ba1. Il semble également y avoir un lien significatif au seuil de 5% entre les résultats à la première expérimentation et les résultats à la seconde expérimentation. Mais ce résultat est très fragile car plus de 80% des cellules ont un effectif théorique inférieur à 5. Nous avons donc cherché à le vérifier en calculant le coefficient de corrélation entre la note au résumé de la première expérimentation (et non plus le classement CECR) et la note au résumé de la seconde expérimentation. Ainsi, on remarque que notre coefficient de corrélation (R²) est très faible : 0,067. Selon le coefficient de corrélation, il ne semble donc pas y avoir de lien entre les résultats à la première expérimentation et les résultats à la seconde expérimentation.

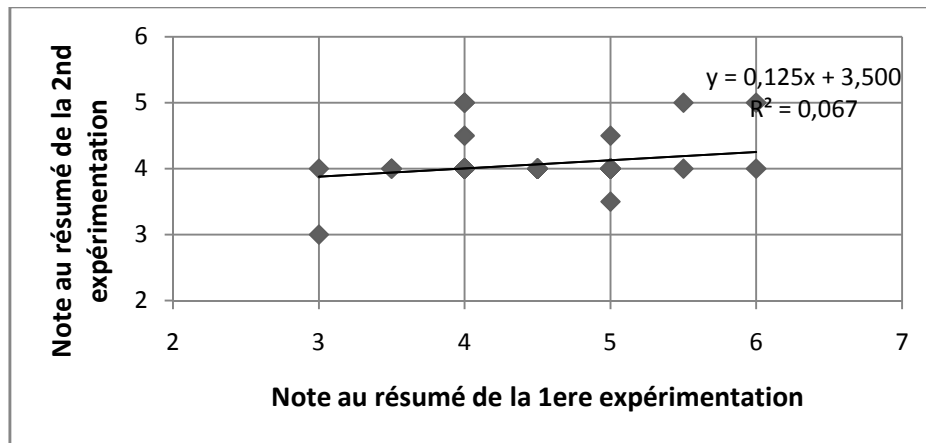


Tableau 6 : Répartition des individus selon leur note au résumé de la 1ère et 2nd expérimentation

4.5 Etude de comparaison de moyenne

	Test 1	Test 2
Ensemble des étudiants en situation d'étalement (N=63)	4,37	4,01
Etudiants ayant réussi à 60% (N=26)	4,5	3,97
Etudiants n'ayant pas obtenu 60% (N=37)	4,27	4,04

Cultures et politiques de l'évaluation en éducation et en formation

Tableau 7 : Répartition des individus selon leur note au résumé de la 1^{ère} et 2nd épreuve

Le tableau ci-dessus présente les résultats moyens pour la tâche du résumé obtenus par les étudiants ayant passé les deux épreuves. Selon le tableau, les étudiants ayant validé leur second quadrimestre, ont mieux réussi l'épreuve du résumé la première fois que les étudiants n'ayant pas réussi aux examens. Cependant, lors du second test, cette tendance s'inverse, et nous remarquons que les étudiants n'ayant pas obtenu 60% à leurs examens ont légèrement mieux réussi la production écrite demandée.

5. Bilan et perspectives

La première expérimentation du nouveau test de français académique auprès d'étudiants francophones est encourageante. En effet, l'épreuve a reçu un accueil positif des étudiants et un grand nombre d'étudiants obtient le même niveau selon l'échelle du CECR au test 1 et au test 2. Il semble donc que le test mesure bien un niveau constant et que le niveau de difficulté est adapté au milieu universitaire. Les progrès marqués ne sont que relatifs, car les étudiants sont francophones, et ne peuvent donc significativement améliorer leur niveau en langue en 40 heures de formation. Le faible écart entre les résultats des étudiants est de plus lié au panel de l'expérimentation, constitué des étudiants les plus faibles uniquement. Cependant, contrairement à ce qu'avance la littérature, le lien entre le niveau de français et la réussite universitaire n'est montré que dans le cas du premier test, et ne valide que partiellement notre hypothèse. Il s'agira donc de l'étudier de nouveau dans les expérimentations futures. Par ailleurs, une seconde expérimentation sera menée au sein de laquelle deux groupes seront aléatoirement sélectionnés, et qui recevront chacun un sujet différent. Lors du second test, les sujets seront alternés, afin de tester l'influence du sujet donné sur les résultats obtenus.

6. Références et bibliographie

Almoossa S. (2013). *Are IELTS and CEFR enough indicator of students success in academic study ?* Poster session presented at the Language Testing in Europe : time for a new framework ? Congress, Antwerp.

CampusFrance. (2011). En ligne http://ressources.campusfrance.org/publi_institu/etude_prospect/chiffres_cles/fr/ , consulté le 25 février 2014.

Casanova D., Demeuse M., Artus F., et Maréchal M. (2012). Comment évaluer les compétences en français académique d'étudiants non francophones souhaitant poursuivre leurs études en France ? *Les cahiers de l'asdiflen*°23, 37-46.

Conseil de l'Europe. (2000). *Un cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer*. Paris : Didier.

Coulon A. et Paivandi S. (mars 2003). Rapport pour L'Observatoire de la Vie Étudiante : Les étudiants étrangers en France: l'état des savoirs.

Dancey P., Reidy J. (2007). *Statistiques sans maths pour psychologues*. Bruxelles : De Boeck.

Décret mission du 31 mars 2004. En ligne : http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/28769_003.pdf

Enseignement supérieur et de la recherche. (2013). En ligne <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid66659/l-etat-de-l-enseignement-superieur-et-de-la-recherche-n-6-fevrier-2013.html> , consulté le 25 février 2014.

Faure M-F. (2011). *Littératie : statut et fonctions de l'écrit*. Le français aujourd'hui.N°174.

Mangiante, J-M et Parpette, C. (2001). *Le français sur objectif universitaire*. Grenoble : Presse Université Grenoble.

Reinhard C. et Rosen E. (2008). M2 = C2 ? Le CECR, un outil pour penser la place du français dans la construction universitaire européenne. *Synergies — Europe* n° 3.

Cultures et politiques de l'évaluation en éducation et en formation

Romainville M. (1997). Peut-on prédire la réussite d'une première année universitaire ? *Revue française de pédagogie*.
Volume 119, 1997. Pp81-90.